LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES ATHLETISME

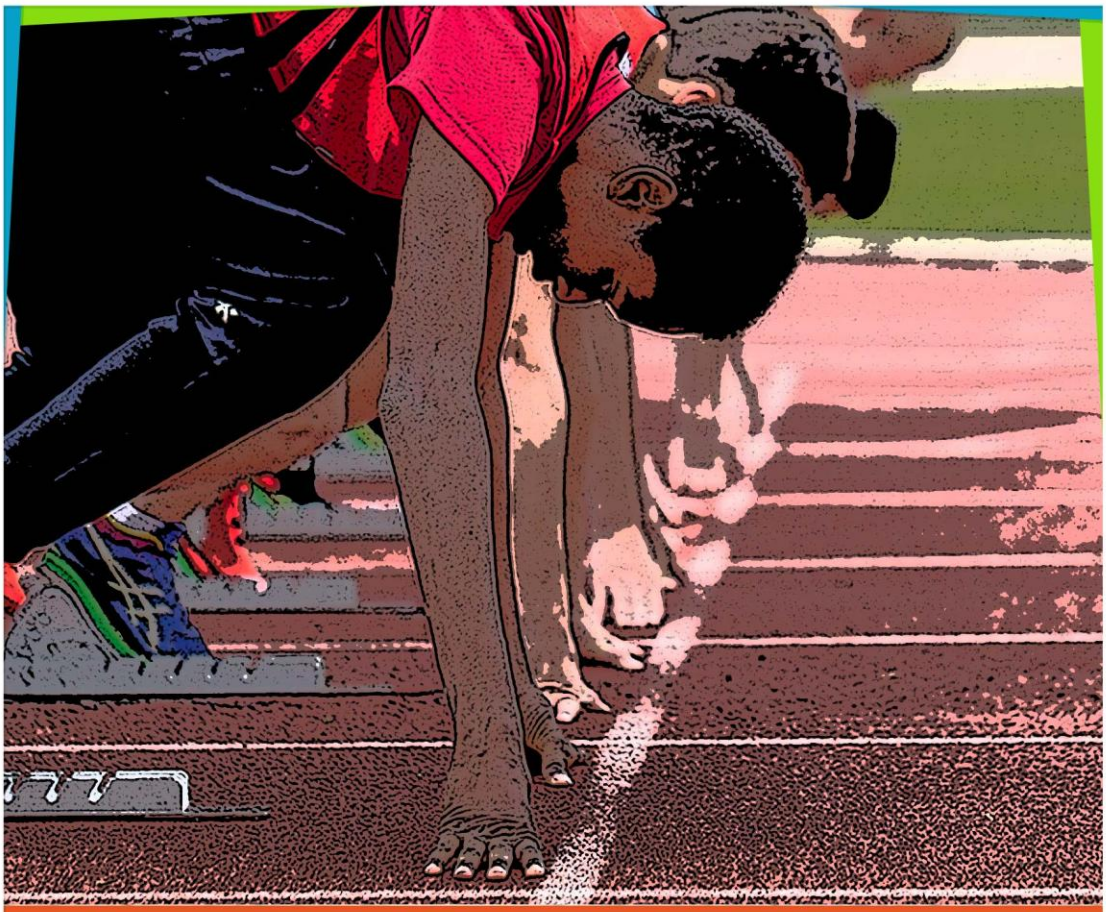

LIVRET ESTIVAL

BENJAMINS / MINIMES

2019

Mise à jour 28 juin p.7 (erreur minima)

Partenaires officiels

La Région Auvergne-Rhône-Alpes · Casino restauration · AG2R LA MONDIALE

Sommaire

❀❀❀❀❀❀

Epreuves Combinées minimes et Relais 800m 200m 200m 800m (AuRA)	P . 3
Epreuves individuelles	P . 4 à 5
Pointes de couleur	P . 6
Stage athlé 2028	P . 7
Coupe de France des ligues minimes	P . 8
Stage AuRA fin d'été minimes	P . 9
Equip'athlé	P . 10 à 11
Quotas jury, Contacts et infos CRJ	P . 12

Championnat AuRA d'épreuves combinées Minimes
11 et 12 mai 2019
Championnat AuRA relais 800m – 200m - 200m – 800m minimes – samedi 11 mai 2019
Vénissieux (69) – stade du Rhône

1 - Présentation de l'épreuve :

Ces championnats régionaux d'épreuves combinées et de relais 800m-200m-200m-800m minimes se déroulent dans le cadre des pré-régionaux CJES d'épreuves combinées

Epreuves proposées :

Minimes Filles : Heptathlon (80m haies, Hauteur, Poids, 100m / Longueur, Javelot, 1000m).
Relais 800m – 200m – 200m – 800m

Minimes Garçons : Octathlon (100m haies, Poids, Perche, Javelot / 100m, Hauteur, Disque, 1000m).
Relais 800m – 200m – 200m – 800m

2 - Conditions de participation :

Engagements sans condition de minima. **Les entraîneurs veilleront à ce que les épreuves techniques aient déjà été pratiquées auparavant**.
Les athlètes participant aux épreuves combinées ne peuvent pas courir dans un relais

Les engagements pour les épreuves combinées se feront en ligne sur le site AuRA du lundi 29 avril au mercredi 8 mai (23h59).

Les engagements pour les relais se feront en ligne sur le site AuRA du lundi 29 avril au mercredi 8 mai (23h59). Il faudra alors préciser le numéro d'ordre (1, 2, 3, 4 pour une équipe 1 puis 5, 6, 7, 8 pour une équipe 2 …)

3 - Autres informations :

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 8 mai 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 12
– Seul l'engagement sur l'Heptathlon ou le relais 8-2-2-8 pour les Minimes Filles et l'Octathlon ou le relais 8-2-2-8 pour les Minimes Garçons est possible. Pas d'engagement sur les épreuves isolées.
– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
– contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

Championnat Auvergne Rhône-Alpes individuel minimes
16 juin 2019
Aix les Bains (73) – stade Jacques FORESTIER

Rue Joseph Mottet, 73100 Aix-les-Bains

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition concerne uniquement la catégorie Minimes.
Programme :
Minimes Filles : 50m, 100m, 1000m, 2000m, 80m haies, 200m haies, Hauteur, Perche, Longueur, Triple, Disque, Marteau, Poids, Javelot, 3000m marche, Relais 4x60m.

Minimes Garçons : 50m, 100m, 1000m, 3000m, 100m haies, 200m haies, Hauteur, Perche, Longueur, Triple, Disque, Marteau, Poids, Javelot, 3000m marche, Relais 4x60m.

2 - Conditions de participation :

Sont qualifiables : les athlètes ayant réalisé les minima figurant en page 5 de ce document, au plus tard le 9 juin.
Une première liste de qualifiés sera mise en ligne le mardi 4 juin. Une mise à jour sera effectuée le lundi 10 juin pour les compétitions se déroulant durant la dernière semaine de qualification.
Confirmation d'engagement en ligne sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme du mardi 4 juin au mercredi 12 juin (23h59).

3 - Autres informations :

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 12 juin 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 12
– Limitation à 4 épreuves par athlète + le relais, avec un maximum de 2 courses individuelles dont 1 seule course d'une distance supérieure à 200m (la marche étant considérée comme une course).
– Finale directe par niveau sur les courses de : 100m, 1000m, 2000m, 3000m, 200 haies, marche et relais.
– Séries puis finale(s) sur : 50m, 80m haies et 100m haies.
– Pas de minima pour les relais, inscription sur place au plus tard 1h avant l'épreuve. Possibilité d'engager au maximum 2 équipes par club et par sexe.
– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
– contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

Minima de qualification - Championnat AuRA Minimes - épreuves individuelles		
FILLES	Épreuves	GARCONS
7.34	50m	6.74
13.54	100m	12.54
3.29.14	1000m	3.00.14
8.25.14	2000m	-
-	3000m	11.45.14
13.74	80m haies 0.76m	-
-	100m haies 0.84m	15.84
36.04	200m haies 0.76m	32.04
1.40	Hauteur	1.60
2.10	Perche	2.60
4.80	Longueur	5.45
9.65	Triple	10.65
8.40	Poids 3kg	-
-	Poids 4 kg	10.00
21.50	Disque 0.8 kg	-
-	Disque 1.2 kg	26.00
24.00	Marteau 3 kg	-
-	Marteau 4 kg	22.00
21.00	Javelot 500 g	-
-	Javelot 600 g	31.00
14.30.14	2000m marche *(pour 3000m marche)*	-
25.30.14	3000m marche	25.00.14

Finale Auvergne /Rhône -Alpes des pointes de couleur Benjamins et Minimes
7 juillet 2019 – Grenoble

stade Bachelard – 59 Rue Albert Reynier – 38100 Grenoble

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition est la déclinaison de la finale Nationale des Pointes d'Or, organisée pour les minimes les 29 et 30 juin 2019 à Saint-Renan (BRE).
Elle s'adresse aux minimes non qualifiés à la finale Nationale, ainsi qu'aux benjamins de la ligue AuRA.
Les athlètes sont qualifiés sur leur performance de Triathlon et choisissent les 3 épreuves sur lesquelles ils vont concourir en respectant le règlement fédéral :
BE : course-saut-lancer, **MI :** Libre (course-saut-lancer), Technique (2 concours-1 course) ou Spécial : (1/2 fond ou marche -1 concours - 1 course inférieure ou égale à 200m).

2 - Conditions de participation :

Sont qualifiables :
BEF : les athlètes AuRA ayant réalisé, au plus tard le 23 juin, un minimum de 72 points au Triathlon Estival en 2019.
BEM : les athlètes AuRA ayant réalisé, au plus tard le 23 juin, un minimum de 67 points au Triathlon Estival en 2019.
MIF : les athlètes AuRA, non qualifiés à la finale Nationale, et ayant réalisé, au plus tard le 23 juin, un minimum de 71 points au Triathlon Estival en 2019.
MIM : les athlètes AuRA, non qualifiés à la finale Nationale, et ayant réalisé, au plus tard le 23 juin, un minimum de 65 points au Triathlon Estival en 2019.
NB: dans toutes les catégories, les performances réalisées dans des conditions de vent mesurées et régulières sont qualifiantes 2 points en dessous des minima ci-dessus
Engagement en ligne du mardi 18 juin au mercredi 3 juillet (23h59) **sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme.** Attention : engagement sur les 3 épreuves choisies en respectant le règlement 2019 des triathlons de la catégorie, uniquement pour les athlètes figurant sur la liste des qualifiés.

3 - Autres informations :

– **Engagements en ligne du jury sur le site Ligue AuRA** *(avant le mercredi 3 juillet 23h59)* en respectant les quotas indiqués dans ce livret p. 12
– Aucun engagement hors concours en dehors des épreuves du Triathlon.
– L'horaire prévisionnel sera consultable sur le site Ligue AuRA. L'horaire définitif sera mis en ligne sur le même site le jeudi précédent la compétition (après clôture des engagements).
– contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret)

Stage AuRA Athlé 2028 - Minimes
10 au 13 juillet 2019 – Andrézieux Bouthéon (42)
+ Coupe de France des ligues minimes du 14 juillet 2019 à Tours (CEN)

1 - Présentation du stage :

La FFA reconduit l'organisation, en collaboration avec les nouvelles ligues, des stages territoriaux sous l'appellation « stages Athlé 2028» pour les meilleurs minimes français.

2 - Conditions de participation :

Sont invités à participer à ce stage les athlètes ayant réalisé en 2019, au plus tard le 24 juin, une performance correspondant aux minima figurant dans le tableau ci-dessous.

MINIMA 2019 Athlé 2028	MIF	MIM
50m	6"82	6"32
100m	12"62	11"50
1000m	3'06"00	2'42"00
2000m	7'00"00	
3000m		9'42"50
80m Haies	12''14	
100m Haies		13"95
200m Haies	30"90	27"85
Heptathlon	3900	
Octathlon		4050

MINIMA 2019 Athlé 2028	MIF	MIM
Hauteur	1m60	1m80
Perche	3m00	3m80
Longueur	5m36	6m25
Triple Saut	11m10	12m80
Poids	11m30	13m45
Disque	33m00	38m80
Marteau	39m90	42m50
Javelot	33m00	47m00
Marche 3000m	17'10"0	16'49"0
Triathlon	122	120

3 - Autres informations :

Cette année ce stage sera de nouveau complété par la Coupe de France estivale minimes, rencontre interligues qui se déroulera à Tours le 14 juillet (voir p.8 du livret)

Les invitations pour le stage sont envoyées aux athlètes avec copie au club, à partir du 12 juin au fur et à mesure de la réalisation des minima. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 25 juin.

La FFA, la ligue AuRA d'athlétisme, les comités départementaux et les familles des athlètes sont impliqués dans le financement de ce stage. La participation financière des familles est de 145 euros.

Le déplacement sur le lieu du stage n'est pas organisé par la ligue. Quel que soit le moyen utilisé, le déplacement individuel sur le lieu du stage est pris en charge sur la base SNCF 2ème classe.

La liste des participants sera communiquée afin de favoriser le covoiturage (dans ce cas, remboursement au tarif ligue AuRA d'athlétisme).

Contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Coupe de France estivale des ligues minimes
14 juillet 2019 à Tours

1 - Présentation de la compétition :

La FFA organise, pour la 2ème fois, cette compétition de niveau national pour les minimes sous forme d'un match interligues, avec 2 représentants par épreuves (un seul comptant pour les points).

2 - Conditions de participation :

La composition de l'équipe AURA sera déterminée par la CRJ (Commission Régionale des Jeunes) de la ligue autour des athlètes ayant réalisé les minima « Athlé 2028 » **et présents au « stage Athlé 2028 »** (voir page précédente).

Les athlètes présents au stage et n'entrant pas dans la composition d'équipe pourront concourir « hors concours lors de la coupe de France.

Pour les épreuves où aucun athlète n'a réalisé les minima « Athlé 2028 » avant le 25 juin, l'athlète en tête du bilan 2019 à cette date, sur cette épreuve sera sélectionné et invité à participer au « stage Athlé 2028 »

3 - Autres informations :

Les athlètes devront concourir avec le maillot de la ligue. La taille de maillot devra être indiquée sur le coupon–réponse à l'invitation ;

Le déplacement, l'hébergement et la restauration sont pris en charge par la ligue, ainsi que l'encadrement des athlètes.

Les invitations pour ce match sont envoyées aux athlètes avec copie au club, à partir du 12 juin au fur et à mesure de la réalisation des minima. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 25 juin.

2 jeunes juges minimes seront sélectionnés pour officier lors de cette compétition. Ils rapporteront des points à l'équipe en fonction de leur niveau de qualification. Priorité sera donnée aux jeunes juges nationaux validés en 2018 puis aux jeunes juges nationaux validés en 2019 puis aux jeunes juges régionaux, avec dans la mesure du possible une fille et un garçon. Si plusieurs juges de même niveau de qualification sont sélectionnables, un tirage au sort sera effectué par la CRJ.

Le déplacement pour cette compétition sera effectué en bus. Départ le samedi 13 juillet après midi depuis le lieu de stage Athlé 2028.

Contact CRJ pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Stage d'été AuRA - Minimes
27 au 31 août 2019 – Courchevel (73)

1 - Présentation du stage :

La ligue Auvergne Rhône Alpes d'Athlétisme reconduit cette action complémentaire au stage Athlé 2028, afin d'assurer un suivi plus large des Minimes et de proposer un stage de reprise athlétique à la fin des vacances d'été.

2 - Conditions de participation :

Sont invités à participer à ce stage les athlètes non sélectionnés pour le stage Athlé 2028 ou ne pouvant y participer, et ayant réalisé sur les compétitions estivales 2019 une performance de **97 points** au Triathlon

3 - Autres informations :

Les invitations pour le stage sont envoyées aux athlètes avec copie au club, à partir du 19 juin au fur et à mesure de la réalisation des minima. Les réponses doivent être faites au plus vite et impérativement avant le 4 juillet.
La ligue AuRA d'athlétisme, les comités départementaux et les familles des athlètes sont impliqués dans le financement de ce stage. La participation financière des familles est de 145 euros.
L'organisation et la prise en charge du déplacement sur le lieu du stage sont à la charge des familles (ou des clubs).
La liste des participants sera communiquée afin de favoriser le covoiturage.
Contact CRJ pour cette compétition : Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Tours qualificatifs Equip'athlé Benjamins Minimes (+ cadets)
Tour printanier : entre le 30 mars et le 7 juillet 2019
Tour automnal : entre le 1er septembre et le 6 octobre 2019
Organisation Comités Départementaux

1 - Présentation de l'épreuve :

Ces compétitions sont organisées par les comités départementaux (qui peuvent se regrouper). Elle permet, par addition des points obtenus aux tours printanier et automnal, la qualification à la finale nationale Equip'athlé minimes et cadets et à la finale régionale benjamins et minimes (voir page 12).

2 - Conditions de participation :

Les conditions d'engagement sont fixées par le comité départemental organisateur.

3 - Autres informations :

- Les équipes 1 totalisant au moins 550 pts au cumul des tours printanier et automnal seront qualifiées à la finale AuRA Equipe Athlé (sauf si elles sont qualifiées pour la finale nationale).
- En cas de qualification de l'équipe 1 à la finale nationale, une équipe 2 du même club totalisant au moins 550 pts au cumul du tour estival et du tour automnal sera qualifiée à la finale AuRA Equipe Athlé
- Contact CRJ pour ces compétitions : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).
- En 2019, la finale nationale Equip'athlé minimes est organisée à St Etienne les 19 et 20 octobre 2019

Finale AuRA Equip'athlé Benjamins Minimes
Samedi 12 octobre 2019 – Vénissieux

stade du Rhône – parc de Parilly – Boulevard du stade – 69200 Vénissieux

1 - Présentation de l'épreuve :

Cette compétition de niveau Régional est la déclinaison de la finale Nationale Equip'athlé, organisée pour les minimes les 19 et 20 octobre 2019 à St Etienne.
Elle s'adresse aux équipes minimes non qualifiées à la finale Nationale, ainsi qu'aux équipes benjamins de la ligue AuRA d'athlétisme.

2 - Conditions de participation :

Les équipes 1 des clubs AuRA, ayant totalisé au moins 550 points (tour estival + tour automnal 2019) sont qualifiées si elles ne sont pas retenues pour la finale nationale. Les équipes 2 MIF et MIM dont l'équipe 1 est qualifiée à la finale nationale et ayant totalisé au moins 550 points (tour estival + tour automnal 2019) sont également qualifiées (les athlètes engagés devront être différents de ceux qui seront engagés pour la finale nationale en équipe 1)
Engagement en ligne au plus tard le mercredi 7 octobre (23h59), sur le site de la ligue AuRA d'athlétisme, des athlètes de chaque équipe confirmée (engager chaque athlète de l'équipe sur les épreuves le concernant)

3 - Autres informations :

1° Composition des équipes : Une équipe se compose de 4 athlètes au minimum à 6 au maximum. La composition des équipes est obligatoirement déposée avant le début du tour concerné.
2° Participation des athlètes : Les athlètes disputent au plus un triathlon tels que défini pour les pointes d'or :
BE : course-saut-lancer, MI : Libre (course-saut-lancer), Technique (2 concours-1 course) ou Spécial : (1/2 fond ou marche - 1 concours - 1 course inférieure ou égale à 200m)
Chaque athlète peut participer, en plus de ses épreuves individuelles, au relais 4 x 60 mètres.
Le nombre de participants d'une équipe dans une même épreuve est limité à 3.
3° En plus d'un juge qualifié obligatoire pour l'engagement d'une équipe, chaque équipe peut avoir un jeune juge titulaire d'une licence FFA de la catégorie Benjamin ou Minime.
Afin de valoriser la présence d'un Jeune Juge dans l'équipe et de mettre sa performance de niveau avec celle des autres athlètes de l'équipe du fait du passage de la Table de Cotation à 50 points, un Jeune Juge sera crédité de :
- 5 points pour un Jeune Juge non certifié
- 15 pts pour un jeune juge certifié départemental (inscrit au DEO)
- 25 pts pour un jeune juge certifié régional (inscrit au DEO)
- 35 pts pour un jeune juge certifié national (inscrit au DEO)

Contact CRJ pour cette compétition : Martine GUILLON et Alain BONARDI (voir e-mail en fin de livret).

Jury : nombre d'officiels à présenter par club

Sur chaque compétition, pour le bon déroulement de celle-ci, il est impératif que tous les clubs participant inscrivent un nombre de jury qualifiés respectant la charte du Jury

COMPETITIONS INDIVIDUELLES / journée

De 2 à 7 athlètes = 1 Officiel
De 8 à 17 athlètes = 2 Officiels
De 18 à 29 athlètes = 3 Officiels
De 30 à 50 athlètes = 4 Officiels
51 athlètes et plus = 5 Officiels

EPREUVES COMBINEES / journée

De 1 à 2 athlètes = 1 Officiel
De 3 à 4 athlètes = 2 Officiels
De 5 à 6 athlètes = 3 Officiels
De 7 à 8 athlètes = 4 Officiels
9 athlètes et + = 5 Officiels

Contacts utiles : Commissions Régionales des Jeunes AuRA

Nom	Prénom	Fonction	Tél :	Adresse e-mail
GUILLON	Martine	Présidente CRJ AuRA	06 81 60 95 30	martineg24@orange.fr
CLAIRE	Michel	Président CSO AuRA	06.20.97.09.80	michelclaireyz@gmail.com
AUBERT	Patrice	CDJ 07-26	04 75 22 03 99	patriceaubert@libertysurf.fr
BAGRIOT	J.-Pierre	Formation Jeunes Juges	06.82.96.28.86	bagriot.jean-pierre@orange.fr
BONARDI	Alain	CTS	06.76.06.66.93	alain-bonardi@wanadoo.fr
BOUCHARD	Jacky	Référent CD 63 (+15 et 43)	06.77.30.19.60	jacky.bouchard@worldonline.fr
CHATEL	Thierry	CDJ 73	06 77 04 87 73	thierry.chatel@hotmail.fr
DEDIANNE	Solange	CDJ 01 présidente	06.77.29.11.60	solangededianne@gmail.com
ELDIN	Nathalie	CSO	06.08.13.94.83	nathaly.eldin123@orange.fr
FOURNIVAL	Alex	CDJ 74	06.77.07.04.57	alex.fournival@sfr.fr
GUARNERI	Vincent	CDJ 42 - VP CRJ	06 38 25 84 77	vincent.guarneri@orange.fr
GUILLON	Pierre	CSO	07 77 04 92 52	guillonpierre@wanadoo.fr
LAURON	Thierry	CT AuRA + CDJ15/43/63	06.62.54.15.27	thierry.lauron@athlelara.com
LEMARDELE	Julien	CDJ 63	06.77.31.24.79	lemardelej@gmail.com
LOIRAT	Fabien	Prépa. compétitions	06.31.19.69.19	fabien.loirat@athlelara.com
MARET	Olivier	CDJ 38 prés. – VP CRJ	06 82 41 73 39	olivier.maret@grenoble.fr
PENICHON	Patrick	Vice-président AuRA	06 67 09 38 21	penichon.patrick2@orange.fr

INFORMATIONS CRJ

Pour la bonne gestion et le bon déroulement des compétitions il est demandé aux dirigeants de clubs, officiels, entraineurs et athlètes:

- de respecter les délais d'inscription,
- d'engager les athlètes uniquement sur les épreuves auxquelles ils participeront,
- de respecter les quotas de jury,
- d'officier sur la totalité de la journée concernée
- de laisser les installations sportives et annexes propres, retirer les marques au sol, les déchets dans les tribunes ou sur la piste, d'utiliser les poubelles de tri-sélectifs …

Les coaches doivent gérer les athlètes depuis les tribunes, la coursive ou les zones prévues à cet effet. Dans ce dernier cas, nécessité de quitter les zones qui leurs sont réservées une fois les épreuves terminées.

Le jury, à la fin de chaque concours, doit s'assurer de la propreté de l'aire de concours et ramener au local tout le matériel utilisé, y compris les starting-blocks, les planches d'appel, barres, toises....